

18 Avril 2018
RESISTONS A BRAS OUVERTS
Prise de parole

En Maine et Loire, depuis 2015, des associations se regroupent autour de la politique migratoire. Dans notre département, 49 associations ou collectifs se sont engagées dans des 'Etats généraux des Migrations' autour d'une déclaration : « Une autre politique migratoire est possible ».

Progressivement un collectif s'est créé sous le nom de 'SOSmigrants49' qui aujourd'hui relaie ces Etats Généraux. C'est l'ensemble du territoire départemental qui est couvert : de l'agglomération angevine à Cholet et aux Mauges, du Segréen au Baugeois ou au Saumurois. Les objectifs de ces associations sont variés, elles ne partagent pas forcément des approches identiques, mais elles se retrouvent pour développer les contours d'une autre politique migratoire que celle en vigueur ou celle qu'on nous propose.

Les Etats généraux des Migrations

Lancés depuis novembre 2017 au plan national, ils se poursuivent jusque fin mai 2018.

14 associations du département ont déjà envoyé leurs réflexions au niveau national. Le 24 mars dernier elles se sont retrouvées pour une assemblée départementale à St Barthélémy d'Anjou. Réunis en 7 ateliers, les 120 délégués participants ont échangé autour de différents thèmes pour dresser des états de lieux, dénoncer l'inacceptable, être force de propositions pour une autre politique d'accueil, respectueuse des droits, et œuvrer à des propositions pour un autre discours afin de sensibiliser les populations à changer de regards et faire tomber les préjugés et représentations.

Les ateliers ont porté sur : l'Accès aux droits, la Santé, le Regroupement familial, l'Hébergement, l'Apprentissage du français, les Débutés, la Construction d'un autre discours...

Ensemble elles démontrent chaque jour que partout où il y a solidarité, accueil des migrants, elles font tâches d'huile autour d'elles, elles font reculer les discours de peur entretenue et élargissent le cercle des rencontres.

Mais ensemble aussi, elles dénoncent des pans entiers du projet de loi en discussion à l'Assemblée depuis lundi.

La loi 'Asile et Immigration' est en débat au parlement en ce moment.

De toutes parts, ce texte est critiqué: Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, HCR (Agence des Nations Unies pour les Réfugiés), Défenseur des Droits, Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté, Barreau de Paris, association des juges de l'asile, syndicats, juristes, universitaires.

La quasi-totalité des associations de défense des Droits, des associations humanitaires condamnent cette loi.

Nous sommes en désaccord avec l'esprit et le contenu de la loi

L'ESPRIT :

Le préambule de la loi est clair : on y parle d'immigration maîtrisée qui se traduit par une facilitation de l'immigration pour ceux que l'Etat a choisis, durcissement pour tous les autres. On déroule le tapis rouge pour les talents et les embûches pour les autres. Il prévoit clairement une part croissante des demandes qui seront traitées en « procédure accélérée », ce qui ne permet pas leur traitement équitable.

Le texte traite à la fois de l'immigration et du droit d'asile, ce qui entraîne une confusion des genres. D'une part tous les migrants ne sont pas demandeurs d'asile. D'autre part un demandeur d'asile est quelqu'un de vulnérable et souvent fragilisé par un parcours difficile. Il lui faut du temps pour pouvoir exprimer ce qu'il a vécu, apporter des éléments de preuves délicates à rassembler....

PLUSIEURS MESURES SERONT TRÈS PRÉJUDICIALES AUX DROITS DES DEMANDEURS D'ASILE ET PERSONNES MIGRANTES COMME :

- la réduction de 120 à 90 jours du délai pour déposer une demande d'asile.
- le passage de 16h à 24h de la durée de retenue administrative, sans avocat.
- la diminution du délai de recours (de 30 à 15 jours) devant la Cour Nationale du Droit d'Asile, ce recours devenant non suspensif d'une expulsion, notamment pour ceux qui seraient originaires de pays qualifiés de 'sûrs'
- l'augmentation de 45 à 90 jours, voire 135 jours, de la durée possible d'enfermement dans les centres de rétention administrative,
- l'obstination à vouloir maintenir la possibilité de rétention de mineurs.

On pourrait aussi revenir sur de nombreux points des textes actuellement en vigueur que la loi en débat ne corrige pas :

- les accords de Dublin, que nous condamnons unanimement. Ces accords ignorent totalement la volonté des intéressés qui souhaitent choisir un pays européen plutôt qu'un autre et permettent le refus de solidarité entre pays concernés (Après la Grèce, l'Italie et l'Espagne sont désormais en première ligne)
- l'accès au travail impossible l'attente de son statut. On le sait l'accès au travail permet d'obtenir des moyens pour vivre tout en aidant l'intégration dans le pays (langue et contacts)

- les places insuffisantes en CADA et HUDA qui laissent plus de la moitié des demandeurs d'asile à la rue (chiffre de la Cimade en 2017 au plan national), dont des familles avec enfant... Actuellement à Angers des demandeurs d'asile non hébergés dorment à l'abri de nuit dans le meilleur des cas, à la rue pour les autres
- Rien n'est prévu dans ce projet de loi concernant les centaines de milliers de personnes à qui est refusé un titre de séjour alors qu'elles vivent en France, y travaillent, contribuant ainsi à la vie sociale et économique de notre pays. Au contraire, certains articles du projet font peser sur elles le risque que ces années de vie en France, que les attaches nouées, soient brutalement interrompues par une expulsion. En d'autres temps, nous avons connu des mesures de régularisation en fonction de la durée de présence sur le territoire.
- Le délit de solidarité devrait être supprimé et non simplement aménagé !

Bien sûr nous ne boudons pas ici les quelques points positifs de la loi :

- en matière de titre de séjour pour les personnes protégées,
- en matière de réunification familiale pour les réfugiés mineurs,
- en matière de reconnaissance des persécutions subies par les personnes LGBTI dans certains pays qui ne peuvent donc être considérés comme « sûrs »
- en matière d'aide à l'apprentissage du français pour ceux qui sont pris en charge dans un centre d'accueil

Si nous sommes réunis sur cette place, c'est que nous considérons que ce texte n'est ni juste, ni équilibré, que ces avancées partielles ne doivent pas nous faire oublier le recul massif des droits des demandeurs d'asile, qui est au cœur de ce texte.

En Maine et Loire, deux députés de la majorité, Stella Dupont et Mathieu Orphelin, ont invité à deux reprises un certain nombre des associations représentées ici, les ont écoutées et ont défendu des amendements à l'intérieur même du parti majoritaire. Au final ils font le constat que ce texte n'est ni juste, ni équilibré puisqu'ils déclarent qu'ils ne le voteront pas.

Il y a 7 députés en Maine et Loire et 4 sénateurs. Il y du pain sur la planche ! Nous invitons ceux qui ne l'ont pas déjà fait à écrire à leur député et aux sénateurs dès ce soir par mail : toutes informations utiles sur le site 'SOSmigrants49.org'.

**RESISTONS A BRAS OUVERTS.
IL N'Y A QU'UNE PLANETE TERRE :
IL N'Y A PAS D'ETRANGERS SUR CETTE TERRE.**

Associations du département de Maine et Loire ayant appelé au rassemblement

4ACG (anciens appelés en Algérie et leurs amis contre la guerre)
Accueil Migrants de Beaupréau en Mauges
AMNESTY Groupe 100 Angers
AMNESTY Groupe 51 Angers
ASFAS Association Solidarité France Soudan
ASILE et PARTAGE (Angers)
BSR (Baugé Solidarité réfugiés)
CACSI Orée d'Anjou
CERCLE 49
CIMADE
COAAM - Beaucouzé
Collectif Migrants Sèvre Moine (St André/St Macaire)
Collectif Segréen pour la libre circulation des personnes
Collectif universitaire angevin - Réfugiés et demandeurs d'accueil
Comité OUMAR DIALLO (Cholet)
CSSP49 (Collectif de Soutien aux sans papiers)
EMMAÛS Angers
GRAF (Groupement des Educateurs sans Frontières)
HABITAT et HUMANISME
LAS (Loir Action Solidaire - Villevêque)
LDH 49 (Ligue des Droits de l'Homme)
LVN Personnalistes et citoyens (Vie Nouvelle)
MEDECINS du MONDE 49
QUAZAR
REDA Réseau d'entraide des demandeurs d'asile
Saint'O Solidarités (St Augustin des Bois)
SECOURS CATHOLIQUE Caritas France
TERRE FRATERNELLE (BRISSAC)